

**Procès-verbal du
conseil d'école**

 A renvoyer par courriel après
chaque conseil à

ien31-fronton@ac-toulouse.fr

| | | | | | |
|---------------------------|--------------------------|-------------------------|----------------|---|---------------------|
| Ecole | EPEU Jean de la Fontaine | | Adresse | 11 Chemin du Savoir 31790 SAINT JORY | |
| Conseil d'école n° | 1 | l'année scolaire | 2024/2025 | Date | Du 07/...11../ 2024 |

Participants (art D411-1 du code de l'éducation)
Membre de droit sans participation au vote

| Fonction | Nom et Prénom | Présent | Absent | Remplacé si absent par |
|--|-------------------|---------|--------|------------------------|
| Inspectrice de l'éducation nationale : | Hélène MONTREJEAU | | X | |

Membres votants

| | | | | |
|-----------------------------------|----------------------|---|--|--|
| Directeur de l'école Président | Pascale Alighardashi | X | | |
|-----------------------------------|----------------------|---|--|--|

Elus (2) :

| | | | | |
|--|---|-------------|---|--|
| Maire | Victor DENOUVION | | X | |
| Conseiller Municipal ou Président de l'EPCI | Lionel GUERRERO Cécile BAHUT Emilie BRUGERE | X X X | X | |

Enseignants de l'école, (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)

| | | | | |
|--------------|---|--|--|--|
| Enseignant 1 | Séverine DUCROS | X | | |
| Enseignant 2 | Mélissa TOMASIN Cindy ASCASO Julie MENGUY Paul VERNADAT Julie MARC Anaïs SOULIE Jessica BLASCO Agathe ARABYAN Morgane DUPRE Camille AUDEBERT | X X X X X X X X X X | | |

**Un des maîtres du
RASED :**
(choisi par le conseil des
maîtres)

Mme MARRAST

X

DDEN

AIBAR Jorge

X

Représentants des parents d'élèves élus, (en nombre égal au nombre de classes)

(ou suppléants des représentants de parents d'élèves élus)

| | | | | |
|-------------------|---------------------|---|---|--------------------|
| Parent d'élève 1 | LAGUE Cécile | X | | |
| Parent d'élève 2 | LABRO Mathieu | X | | |
| Parent d'élève 3 | FLORES Sophie | | X | |
| Parent d'élève 4 | RABAH Fatima | X | | |
| Parent d'élève 5 | AUBERGER Christophe | | X | |
| Parent d'élève 6 | CROS Nathalie | | X | |
| Parent d'élève 7 | SATTO Adeline | | X | |
| Parent d'élève 8 | DALL'ARMI Elodie | X | | |
| Parent d'élève 9 | COULY Mélanie | X | | |
| Parent d'élève 10 | DESTOBELEIRRE Régis | X | X | KAWCZYNSKA Marlina |

| | | | |
|---|----------------|---|---|
| Parent d'élève 11 | BARDY Clément | | X |
| Représentant des activités périscolaires* | Justine VEGA | X | |
| | Asmae EL AROUI | X | |
| | Marion ROQUES | X | |
| | Jérôme GODEL | X | |
| Autres personnes invitées dont la consultation est jugée utile* | | | |

*le cas échéant

| | |
|---|-----------------------------|
| Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (<i>renseigner l'heure</i>) : | 18 H 00 |
| Désignation d'un secrétaire de séance | Mme Camille AUDEBERT |
| Rappel des points à l'ordre du jour : | |

Compte rendu des échanges

Point 1 – Structure de l'école, effectifs et présentation de l'équipe enseignante

- Tour de table des participants pour présentation

- Structure de l'école : 11 classes : 2 CP à 21 (Mme Tomasin) et 22 (Mme Ascaso), 1 CP/CE1 à 24 (Mme Ducros), 2 CE1 à 24 (Mme Menguy) et 23 (M. Vernadat), 1 CE2 à 26 (Mme Marc), 1 CE2/CM1 à 23 (Mme Soulié), 1 CM1 à 25 (Mme Blasco), 1 CM1/CM2 à 26 (Mme Dupré) et 2 CM2 à 25 (Mme Arabyan) et 25 (Mme Audebert)

soit un total à ce jour de 264 élèves.

Point 2 : RASED : Interventions - coordonnées

Psychologue de l'éducation nationale : **Mme Pauline BILLARD.**

Téléphone : 06 31 74 27 07 – Mail : pauline.billard1@ac-toulouse.fr

Elle intervient sur demande des enseignants (observation en classe), participe aux réunions de l'équipe éducative pour conseiller sur des parcours de scolarisation adaptés. Elle peut être également sollicitée à la demande des familles pour un problème particulier. Elle bénéficie d'un bureau dans notre école.

Mme MARRAST, Maitresse E, a pris en charge des groupes d'élèves de CP et CE1 au cours de la période 1. Elle prendra en charge en période 2 des élèves, quelque soit leur niveau de classe, selon les besoins identifiés par les enseignants qui en font la demande. Son service est organisé par Mme l'Inspectrice de la circonscription.

Référente de scolarité : **Mme Lola BALLARD.** Elle assure le suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Contact : Lola-Marti.Ballard@ac-toulouse.fr

Point 3 : PIAL : coordonnées. Situation de l'école : nombre d'élèves notifiés et personnel AESH

Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) sont une forme d'organisation propre aux écoles et établissements scolaires. Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques), pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Les écoles de la ville de Saint Jory sont rattachées au PIAL 17, piloté par le Principal du Collège de Fenouillet et l'Inspecteur de Blagnac.

Coordonnées : Coordonnatrice PIAL 17 sdei31.pial-17@ac-toulouse.fr

Dans l'école, il y a 2 AESH qui prennent en charge 5 élèves. 2 élèves bénéficient d'une prise en charge I (24 heures). 3 élèves ont une notification M.

Depuis mi-octobre, 2 élèves (malentendants) sont accueillis sur l'école. Ils ont une notification d'orientation mais, faute de place, sont inscrits actuellement en classe ordinaire. Ils bénéficient d'une scolarisation à temps partiel, en accord avec Madame l'Inspectrice de la circonscription, qui est intervenue auprès du PIAL 17 pour le recrutement d'une AESH dédiée à ces deux élèves. La coordinatrice du PIAL 17 m'a confirmé que le recrutement de 2 AESH est en cours et devrait aboutir prochainement.

Point 4 : Élections de Parents d'élève

- Focus sur les résultats des élections de parents d'élèves :

Cette année encore, l'école a opté pour un vote uniquement par correspondance.

Taux de participation : **51,08 %** - (48,63 % en 2023, 35,56 % en 2022)

Résultats : 11 membres élus (CLES) + 11 suppléants (CLES).

Point 5 : Règlement intérieur : proposition et vote

Un document de travail a été envoyé aux participants en amont, pour lecture. Des modifications ont été apportées en rouge.

Le règlement intérieur proposé est soumis au vote.

Le règlement est voté à l'unanimité.

Il sera envoyé aux familles par voie électronique. Seules les pages 12 et 13 seront imprimées, travaillées en classe avec les élèves et collées dans les cahiers de liaison pour signature.

Un exemplaire papier sera également consultable à l'école, sur demande.

Si soumis à un vote, consigner la question posée :

| | |
|--------------------------|----|
| Membres votants présents | 22 |
| Abstentions | 0 |
| Voix pour | 22 |
| Voix contre | 0 |

Point 6 : Procédures en cas de chute ou d'accident à l'école

- Pour des accidents « bénins », l'enseignant apporte les 1^{ers} soins (désinfection de la plaie, pose de glace sur les contusions). Ces soins sont consignés dans le registre de soins de l'école (date, lieu, horaire) et les familles en sont informées (oralement, mail ou cahier de liaison).
- En cas d'accident plus important, les familles sont immédiatement appelées et il leur est conseillé de prendre un avis médical (notamment pour les chocs à la tête sans perte de connaissance, mais aussi pour toute douleur ressentie : membres, thorax, ...)
- Pour les chocs violents : le SAMU est appelé pour avis médical. Il appartient alors au médecin régulateur de transmettre les consignes : soins à réaliser sur place, décide d'un transport éventuel, de l'intervention d'un médecin ou d'un service médical d'urgence (référence : B.O spécial du 6 janvier 2000, complété par les circulaires du 29/03/2004 et du 16/10/2007).

Dans tous les cas, les élèves blessés restent sous la surveillance d'un adulte jusqu'à la prise en charge de la famille ou d'un service d'urgence.

Les familles sont toujours informées, quelque soit la gravité.

CLES : propose 3 idées pour intervenir au niveau de la sécurité et de la prévention : recyclage PSC1 pour les enseignants ; intervention auprès des élèves et intervention auprès des parents. Monsieur Guerrero annonce un projet de la Mairie, en cours d'étude : la Maison géante, pour sensibiliser les parents aux risques domestiques.

La Directrice précise que les élèves reçoivent un enseignement en EMC sur la gestion des risques et l'apprentissage des mesures de sécurité.

Point 7 : Coopérative – Présentation des comptes 2023/24 et orientations 2024/2025

L'école est affiliée à l'OCCE. Comme chaque année, des représentants de parents d'élèves ont vérifié la comptabilité de l'année 2023-2024 et quitus a été établi pour validation des comptes.

Les sommes collectées seront en priorité affectées cette année :

- aux sorties culturelles (cinéma, spectacles, musées, visites). Dans la mesure du possible, la participation demandée aux familles sera minime.
- les projets de classes et d'école (ateliers cuisine, Grande Lessive, journées à thème, etc.)
- achat de jeux pour la cour de récréation, si le conseil des délégués en fait la demande.
- Projet littéraire de l'école.

Alimentation de la coopérative :

Subvention de la mairie : 6.300 euros (juin 2024)

Participation du CLES : 1,398 euros (26/06/24)

Don des familles (appel à cotisation).

Actions de l'école : vente de photographies, buvette lors des fêtes, etc.

Solde actuel d'environ de 14 000 euros.

Point 8 : Prévention du harcèlement à l'école – Travail sur le climat scolaire

Prévention du harcèlement à l'école : cadre institutionnel et recommandations ministérielles.

Travail sur le climat scolaire : orientations de l'école et projets proposés.

Le programme **pHARe** (programme de lutte contre le harcèlement) est généralisé sur tout le territoire depuis la rentrée 2021. Il a pour mission de doter les écoles, les collèges et les équipes pédagogiques, d'une stratégie de lutte contre le harcèlement.

Une ligne nationale (3020) a déjà été mise en place, ainsi qu'une ligne et une adresse mail académique : (05 36 35 83 33 – harcelement@ac-toulouse.fr)

Notre école s'est dotée d'un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement. Dans tous les cas, la directrice est informée et responsable du traitement des situations de harcèlement, en lien avec l'équipe de circonscription. Monsieur Gimat, Conseiller pédagogique, est en charge, entre autre, du climat scolaire. Les équipes pédagogiques peuvent faire appel à lui pour trouver de l'aide dans la gestion de situations préoccupantes mais aussi pour la prévention.

L'équipe pédagogique de Jean de la Fontaine s'engage également à mener des actions pour la prévention du harcèlement et la sensibilisation à la citoyenneté, pour l'année scolaire en cours :

- Reconstitution des conseils de délégués, pour travailler avec les élèves sur le climat scolaire. Cette action implique des conseils de vie de classe pour la préparation des conseils de délégués. Les élèves deviennent force de proposition et de décision. Ce travail se fera en lien avec les équipes de l'ALAE. Le 1^{er} conseil des délégués se réunira le **jeudi 14/11/24**.
- Semaine 45/46 : actions pour la journée du harcèlement. Ateliers avec l'infirmière scolaire pour les CM2.
- Semaine 47 : actions pour la journée des Droits des enfants.
- Semaine 49 : actions pour la journée de la Laïcité.
- Semaine 12 : Semaine de la presse et des médias à l'École.
- Semaine 19 : actions pour la journée de l'Europe.
Toutes les classes participeront et ces actions seront adaptées par niveau, selon l'âge des élèves.
- Permis Internet : sensibilisation au cyber-harcèlement pour tous les CM2 : ateliers avec la gendarmerie de Fenouillet (date à fixer).
- Permis piéton : en partenariat avec la Police municipale, concerne les classes de CP, CE2 et CM2.
- Légion d'Honneur : sensibilisation à la citoyenneté pour les CM2 (fin février), atelier en présence des membres du Comité de la Légion d'Honneur.
- Ateliers avec l'infirmière scolaire pour les CM2 (Puberté) et pour tous les CM1/CM2 : respect du corps (date à fixer).
- Ateliers avec l'infirmière scolaire pour les CE1 et CM1 : Sommeil et écrans.

Le travail sur la prévention du harcèlement est également conduit, tout au long de l'année, lors de l'enseignement de l'EMC (Éducation Morale et Civique).

Point 9 : Projets de l'équipe enseignante pour l'année scolaire

- Le projet majeur de l'année scolaire **s'articulera autour de la littérature** : venue d'un auteur pour le cycle 2 et pour les CM2, travail avec l'Ecole des Loisirs pour les CM1 et partenariat avec la Bibliothèque municipale pour les CM2.
 - **Journée du sport à l'école** : ateliers en septembre et octobre 24. Toutes les classes ont participé.
 - **La grande lessive** : 2 fois dans l'année. La 1^{ère} le jeudi 17/10/24. Thème : Le Pareil et le pas Pareil La prochaine aura lieu en mars, thème imposé que l'on ne connaît pas encore.
 - **Salon REGAL - MEET** de Blagnac pour les CP A et B – CP/CE1, les CM1/CM2 et les CM2 A et B. Le 13/12/24.
 - **Chorale** : représentation au Foyer Rural le **mardi 17 décembre 2024**.
 - **Spectacle à Odyssud** : CM2A et CM1/CM2. Spectacle Simon la Gad (08/04/25)
 - **Spectacle au Théâtre du Grand Rond** : cycle 2 (le 02/05/25)
 - **Spectacle à la Halle aux Grains** : CE1 A et B (06/05/25)
 - **Fête de l'école** : jeudi 03 juillet (jeux sur le temps scolaire). A confirmer.
 - **Projet Rugby** : avec intervenant – en cours d'organisation.
 - **Projet Hand** : avec intervenant – en cours d'organisation.
 - Une course d'orientation à la forêt de Bouconne est en prévision pour la fin d'année scolaire pour 4 classes de CM1 et CM2 ainsi que d'autres sorties, pour d'autres classes (projets en cours, à confirmer).

Pour mémoire : le choix de l'équipe enseignante de proposer des sorties s'inscrit dans l'axe 3 de notre Projet d'école : **Accéder à une culture commune et valoriser le Vivre ensemble**, avec comme objectif prioritaire : Favoriser la réussite des élèves à l'encontre des déterminismes sociaux et territoriaux par des apports culturels.

Point 10 : ALAE

Présentation de l'équipe :

Équipe : 1 directrice, 1 adjointe et 15 animateurs ; en recrutement, car un poste reste à pourvoir.

Activités proposées sur les temps d'accueil et sur la pause méridienne

Sur les temps d'accueils : activités flash.

Sur le temps de la pause méridienne : couture, handball, comédie musicale, projet autour des saisons, danse classique, lecture, tai chi.

Organisation en cas de pluie et/ou de froid

Les élèves vont dans le bâtiment de l'ALAE et/ou sous le préau.

Possibilité de mettre en place un coin calme pour les devoirs

Possibilité à l'enfant de venir à l'accueil.

Projet « seniors » : chorale pour aller chanter à l'Ehpad (en cours d'organisation)

Point 11 – Questions de parents d'élèves aux représentants de Mairie

- Qu'est-il prévu pour pallier au manque de place dans l'école, et notamment pour faire fonctionner la BCD ? La mise en place d'une nouvelle classe mobile, évoquée au C.E. de juin, est-elle toujours à l'étude ?

Toujours à l'étude. Avec la prise en compte des urgences des 4 écoles, il est encore trop tôt pour annoncer la solution. Mais Mr Guerrero s'engage à défendre la mise en place d'une classe mobile pour libérer la BCD.

- Aménagements proposés par la Mairie dans les établissements scolaires en cas de forte chaleur : qu'est-ce qui est fait et quels sont les projets à venir ?

- Forte chaleur dans l'extension de l'école : quelles en sont les raisons et qu'est-ce qui est fait ?

Dysfonctionnement de la CTA (centrale traitement d'air). Intervention réalisée, une autre est prévue.
Aération des classes : bon de commande pour pouvoir ouvrir plus facilement les fenêtres de l'extension (équipement avec une manivelle pour accéder aux loquets d'ouverture/fermeture).

- Agrandissement de la cour de l'école : échéance ?

Objectif est de ne pas bitumer. Cela dépendra aussi de la mise en place d'un algéco. Réflexion sur l'ombre et les voilages.

- Chauffage : a-t-il été testé partout pour la mise en route ?

Mis en route et bon fonctionnement.

- Quel budget de fonctionnement est alloué par enfant ?

- Quelle est la politique de la Mairie concernant la dotation bus allouée à chaque école, en comparaison avec les années précédentes ?


50euros pour les fournitures scolaires et 17,50 euros pour le transport. Cette demande va être proposée et défendue lors de la préparation du prochain budget municipal.

**A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance
par le Président du conseil d'école (*renseigner l'heure*) :**

20h27

Le président, directeur d'école

Pascale ALIGHARDASHI



Le secrétaire de séance

Camille AUDEBERT



